

## La corrida oratoire

Il existe à Paris, mais aussi de temps en temps à Toulouse, à Marseille, à Genève, à Bruxelles ou encore à Lausanne, un exercice singulier et méconnu, mais qui pourtant constitue à mes yeux la fête absolue de la parole. Il s'agit de la Conférence Berryer, du nom d'un célèbre avocat du xix<sup>e</sup> siècle, statufié la main sur la poitrine dans la salle des pas perdus du Palais de justice de Paris, et qui était, selon les témoignages de l'époque, doté d'une éloquence tout à fait exceptionnelle.

Le quatrième secrétaire de la Conférence est chargé d'organiser ces soirées et de les animer. Par bonheur – on ne choisit évidemment pas son « numéro », qui vous est attribué par la promotion qui vous élit – c'est précisément ce poste qui m'a été attribué au sein de ma promotion. Pendant un an, je vais donc être le Monsieur Loyal de ces joutes oratoires où la parole n'a d'autre fin qu'elle-même, où le rire est un exutoire aux misères du monde que nous côtoyons quotidiennement en prison ou devant les tribunaux.

Imaginez la scène. Il est 21 h 30 – l'éloquence est vespérale – et un public nombreux et surchauffé, majoritairement composé d'avocats et d'étudiants, patiente depuis parfois plus de deux heures dans une salle d'audience du Palais de justice. L'entrée est libre, la salle n'est pas immense et la Berryer, comme on l'appelle, commence à avoir une solide réputation.

Dans un brouhaha indescriptible, les douze secrétaires de la Conférence – les lauréats du concours d'éloquence que j'ai évoqué plus haut – entrent dans la salle et s'assoient à la place ordinairement dévolue aux juges. Ils sont accompagnés d'un invité d'honneur, dont la présence a été annoncée au préalable, et qui va présider la soirée. Un homme politique, un écrivain, un comédien, un sportif, un journaliste, bref, une célébrité. En 2003, ma promotion a